

M. Ban Ki Moon
Secrétaire Général
Nations Unies
NEW YORK NY 10017
ETATS-UNIS

Paris, le 16 décembre 2014

Objet: Lettre d'adhésion au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire-Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que Société de la Tour Eiffel soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial à l'intérieur d'un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Vous trouverez ci-joint des informations générales sur notre compagnie et c'est Bruno MEYER (b.meyer@stoureiffel.com, + 33 1 453 43 07 06) qui sera chargé des contacts futurs avec le bureau du Pacte Mondial à New York.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Honorable Secrétaire Général, l'expression de notre parfaite considération.



Philippe LEMOINE
Directeur Général